

PROGRAMME

« Gestion de Conflit »

1. Les participants(es)

Formation à destination de : L'ensemble des chefs et cheffes d'entreprise ou Responsables/Dirigeants. Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Prérequis : Manager ou être pressenti pour manager des salariés.

Les prérequis seront étudiés lors de l'entretien téléphonique entre l'intervenant et le (la) participant(e) en amont de la formation. Cet échange est aussi l'occasion d'évaluer plus précisément les attentes et les besoins des chefs d'entreprise.

A défaut, le premier jour de la formation les attentes seront recueillies précisément.

Nombre de participants (maximum) : 7

2. L'organisation de la formation

Durée : 2 jours consécutifs

Rythme : 9h – 12h30 / 13h30 – 17h - 7h00 de formation par jour

Lieu (en fonction des inscriptions) : A déterminer en fonction des inscriptions.

3. Les objectifs

Les participants seront capables de :

- Identifier et analyser les sources potentielles de conflits ;
- Communiquer et favoriser l'écoute en situation conflictuelle ;
- Désamorcer et résoudre les tensions, les conflits ;
- Mener une intervention rapide et élaborer des solutions ;
- Respecter le cadre juridique dans son intervention.

4. Les Eléments de contenus :

Jour 1

Questionnaire
Le rôle et les responsabilités du manager/chef d'entreprise
Les enjeux de la communication interne
Les bases de la communication opérationnelle
Les enjeux du conflit
Le décentrement
Eléments de dynamique de groupe, gestion du collectif
Les sources de conflits
Méthode ARP
Les axes d'amélioration

Jour 2

Les types de conflit
Méthodes de gestion de conflit
Entretien de recadrage - formalisation d'un document d'entretien
Les techniques d'entretien
Les types de question
L'écoute active
Eléments juridiques de la gestion de conflits.
Le suivi de la gestion de conflit
Mises en situation
Axes d'améliorations
Questionnaire de connaissances
Questionnaire de satisfaction
& Bilan de la Formation

5. Méthode pédagogique :

A partir des expériences vécues et échanges entre les participants, la formation permettra de théoriser et de réajuster les pratiques, si nécessaire.
Alternance d'apports théoriques, méthodologiques, pratiques. Mises en situations et études de cas avec relecture et analyse par les participants et/ou par les intervenants.

6. Evaluations

Une évaluation des connaissances est proposée au démarrage et en fin d'action pour suivre l'acquisition des connaissances au cours de cette formation. Une évaluation formalisée permettra de mesurer la satisfaction des participants. La synthèse de cette évaluation pourra être transmise à l'organisme financeur dans le respect de l'anonymat des participants avec l'analyse de la formation. Une attestation de présence nominative sera remise individuellement conformément à la législation en vigueur.

7. Délais d'accès

Inscription possible jusqu'à J-7 avant la date de démarrage de la formation – sous réserve des places disponibles.

8. Tarifs

Pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, aides familiaux, associés d'exploitation, cotisants de solidarité à jour de leur contribution au fonds d'assurance formation VIVEA et personnes en cours d'installation détentrices d'une attestation VIVEA pour l'année en cours, les frais de la formation peuvent être pris en charge par VIVEA. Pour certains stages, une participation financière complémentaire peut être demandée.

Pour cette formation : pas de participation financière complémentaire.

Pour les personnes non à jour de leur contribution au fonds d'assurance formation VIVEA ou pour les publics non éligibles (salariés agricoles, autres publics), la formation sera facturée 720, 00 € T.T.C. Ce montant inclut la participation financière complémentaire le cas échéant. Le stagiaire ou son employeur devra s'acquitter des sommes dues à l'issue de la formation.

9. Contact

Naïma HOËRNER – Formatrice Consultante – dch.formation@gmail.com ou au
06.43.44.32.86

10. Les intervenants

Naïma HOËRNER – Consultante Formatrice RH – Directrice DCH Conseil et Formation
Mélanie NAKACHE – Consultante Formatrice Juridique – DCH Conseil et Formation

11. Inscription

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez inscrire directement en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.dchformation.com/contact>

Ou nous transmettre directement le bulletin d'inscription à l'adresse mail :

dch.formation@gmail.com

12. Accès aux personnes en situation de handicap

Accueil des personnes en situation de handicap :

Nous vous remercions par avance de nous informer de votre situation en amont de l'action afin que nous puissions organiser votre accueil dans les meilleures conditions et proposer des mesures compensatoires adaptées.